

## Vote stratégique au Québec : analyse de l'élection de 2012

Jean-François Daoust

Volume 34, numéro 2, 2015

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1032504ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1032504ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise de science politique

ISSN

1203-9438 (imprimé)

1703-8480 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Daoust, J.-F. (2015). Vote stratégique au Québec : analyse de l'élection de 2012. *Politique et Sociétés*, 34(2), 3–15. <https://doi.org/10.7202/1032504ar>

Résumé de l'article

Bien que le vote stratégique soit un thème récurrent lors des campagnes provinciales électorales québécoises, aucune étude n'a analysé le vote stratégique au Québec. En utilisant un sondage du projet Making Electoral Democracy Work, cet article comble cette lacune dans la littérature et analyse l'élection québécoise de 2012 en répondant à deux objectifs principaux : déterminer la proportion de votes stratégiques et identifier les variables individuelles qui influencent la probabilité qu'un électeur opte pour une coordination stratégique. Les résultats indiquent que, dans l'ensemble, 8,4 % des votes peuvent être dits stratégiques. Quant aux déterminants du vote stratégique et tel qu'attendu, le fait pour un électeur d'être partisan et d'avoir un plus grand écart de préférence entre les deux options favorites diminue sa propension à désertir son premier choix. Toutefois, contrairement aux attentes, le niveau de sophistication politique n'influence pas significativement la probabilité qu'un électeur opte pour une coordination stratégique.

# Vote stratégique au Québec : analyse de l'élection de 2012

Jean-François Daoust

*Université de Montréal*

jean-francois.daoust@umontreal.ca

Bien que le vote stratégique soit un thème récurrent lors des campagnes provinciales électorales québécoises, aucune étude n'a analysé le vote stratégique au Québec. En utilisant un sondage du projet Making Electoral Democracy Work, cet article comble cette lacune dans la littérature et analyse l'élection québécoise de 2012 en répondant à deux objectifs principaux : déterminer la proportion de votes stratégiques et identifier les variables individuelles qui influencent la probabilité qu'un électeur opte pour une coordination stratégique. Les résultats indiquent que, dans l'ensemble, 8,4 % des votes peuvent être dits stratégiques. Quant aux déterminants du vote stratégique et tel qu'attendu, le fait pour un électeur d'être partisan et d'avoir un plus grand écart de préférence entre les deux options favorites diminue sa propension à désertir son premier choix. Toutefois, contrairement aux attentes, le niveau de sophistication politique n'influence pas significativement la probabilité qu'un électeur opte pour une coordination stratégique.

---

Despite the fact that strategic voting is a widely used concept in Quebec provincial politics, no research on that topic has been conducted focusing on a Quebec election. To fill this gap in the literature, this article uses a survey of the Making Electoral Democracy Work project designed for the Quebec 2012 election and has two main objectives. Firstly, this research examines the extent to which voters engage in strategic behaviour; secondly, it analyzes the individual factors that influence the proclivity to cast a strategic vote. Results show that overall, 8.4% of the voters can be said to have voted strategically. As expected, for a voter, the fact of being a supporter and having a greater gap in preferences between the two favoured options reduces importantly the probability to cast a strategic vote. However and contrary to expectations, the odds of a strategic coordination are not influenced by voters' level of political sophistication.

---

Le « vote stratégique » est un thème récurrent dans les campagnes électorales québécoises, et tout particulièrement lors de l'élection provinciale québécoise de 2012. Entre autres choses, les partis politiques et les médias l'ont intégré à leur discours en opposant la « division du vote » à l'idée d'une coordination stratégique et les tenants d'une réforme électorale ont dépeint le vote stratégique comme un fléau pour la démocratie qui justifierait un changement de mode de scrutin. Mais au-delà du discours public et malgré la littérature académique abondante sur le vote stratégique, aucune recherche à cet effet n'a été menée en contexte québécois. La présente analyse comble cette lacune dans la littérature et répond principalement à deux objectifs. Dans un premier temps descriptif, il est nécessaire d'estimer l'ampleur relative du vote stratégique. Dans un deuxième temps, les variables individuelles et contextuelles qui influencent la propension à opter pour une coordination stratégique sont analysées. Il y a cependant tout lieu de commencer par un rappel du déroulement de la campagne de 2012 et des résultats électoraux pour ensuite exposer plus précisément la logique rationnelle que sous-tend le vote stratégique et considérer un bref état des lieux de la littérature. Quant à l'élection québécoise de 2012, les résultats démontrent que 8,4 % de l'électorat a voté stratégiquement et que la partisanerie et l'intensité des préférences du candidat influencent de façon importante la probabilité de l'électeur à opter pour une coordination stratégique<sup>1</sup>.

### **L'élection québécoise de 2012 : un contexte extraordinaire**

Après plus de neuf ans au pouvoir, le premier ministre libéral Jean Charest a annoncé des élections provinciales pour le 4 septembre 2012 en plein contexte de mobilisation sociale (qui s'est notamment reflété par un taux de participation de 75,6 %, constituant une importante augmentation de 17,2 points de pourcentage par rapport à 2008) qui avait commencé par une crise étudiante portant sur l'augmentation des frais de scolarité. Cette crise a fait partie des thèmes principaux de la campagne, accompagnés principalement par l'économie, la souveraineté et la corruption (Lawlor et Bastien, 2013). Le gouvernement sortant, marqué par un important taux d'insatisfaction, a cependant fait face à une opposition fragmentée : il y a eu un nombre record de citoyens qui se sont portés candidats (Godbout, 2013) et les sondages ont prédit une

---

1. Je remercie les membres de la Chaire de recherche du Canada en études électorales de l'Université de Montréal de leurs précieux commentaires lors d'une présentation cette recherche, notamment Frédérick Bastien, Damien Bol et André Blais. Je remercie également les évaluateurs anonymes de *Politique et sociétés* pour leurs suggestions.

course à trois extrêmement serrée entre le Parti libéral du Québec (PLQ), le Parti québécois (PQ) et la Coalition Avenir Québec (CAQ) (Durand, 2013). Les résultats électoraux témoignent également d'une fragmentation partisane importante alors que les deux principaux partis ont récolté seulement 63,1 %, laissant ainsi plus du tiers des votes aux tiers partis qui, depuis quelques années, sont en montée au Québec (Bélanger et Nadeau, 2009).

### **Le vote stratégique et sa logique rationnelle**

La notion de vote stratégique est intimement liée à l'école des choix rationnels. D'entrée de jeu, dans la logique rationnelle, l'acte de voter lors d'une élection ne relève pas de la simple expression individuelle des préférences (ce pourquoi il est généralement perçu de façon négative – ce comportement va à l'encontre de l'idée préconçue du bon fonctionnement démocratique), mais consiste plutôt en un moyen d'influencer le résultat de l'élection et ultimement les politiques publiques (Downs, 1957). Un second postulat est que l'électeur maximise ses intérêts au moindre coût et que, en ce sens, appuyer son premier choix alors que celui-ci n'a aucune chance de l'emporter ne peut être considéré comme étant rationnel puisque le vote serait « perdu » et inutile. C'est en ce sens que l'option stratégique devient le choix logique.

Plus précisément, on entend par un « vote stratégique » le fait qu'un électeur appuie son deuxième (ou troisième) choix plutôt que son premier, car son deuxième choix est, selon la perception de l'électeur, plus susceptible de l'emporter vis-à-vis un pire choix (Cox, 1997). Autrement dit, un vote est stratégique dans la mesure où il répond à deux critères : il s'agit d'un vote pour un candidat qui n'est pas l'option préférée de l'électeur, et ce comportement est adopté dans l'optique précise de bloquer une pire option, ce qui amène l'électeur à voter pour le parti qu'il aime le plus (ou déteste le moins) parmi les deux partis qu'il estime avoir le plus de chances de gagner dans sa circonscription. Transposée à l'élection québécoise de 2012 où le gouvernement libéral en place depuis près de dix ans était impopulaire avec des taux d'insatisfaction très élevés (Bastien *et al.*, 2013), cette logique a pu amener certains électeurs à appuyer le parti (le PQ ou la CAQ) le plus susceptible de battre le candidat libéral dans leur circonscription. Dans la même logique, mais cette fois-ci au désavantage du PQ (faisant office de l'option à bloquer), certains électeurs opposés à la souveraineté ont pu préférer voter pour le candidat (du PLQ ou la CAQ) qui semblait le plus apte à faire la lutte au candidat péquiste de leur circonscription.

### **Revue de la littérature et hypothèses**

Tel que mentionné d'entrée de jeu, aucune étude sur le vote stratégique n'a été menée au Québec, qui est pourtant un cas intéressant, notamment du

fait que ce soit la seule province au Canada où la dynamique partisane est double (fédéraliste/souverainiste et gauche/droite). Toutefois, en utilisant la scène politique fédérale comme référence, entre 3 % et 6 % d'électeurs stratégiques ont été identifiés depuis 1988 (Blais et Nadeau, 1996 ; Merolla et Stephenson, 2007). Il y a cependant tout lieu de noter que ces résultats ont été obtenus en se concentrant seulement sur les trois grands partis fédéraux, écartant ainsi les désertions stratégiques des plus petits partis et, par voie de conséquence, la proportion totale d'électeurs stratégiques est légèrement sous-estimée. Il est également important de mentionner que le vote stratégique se manifeste dans tous les modes de scrutin, même si la littérature s'est davantage penchée sur les systèmes majoritaires. Non seulement se manifeste-t-il dans tous les modes de scrutin, mais ce comportement se présente dans une proportion similaire (Abramson *et al.*, 2010). Par exemple, Thomas Gschwend (2007) relève 6 % de votes stratégiques en Allemagne, système proportionnel mixte<sup>2</sup>.

Quant aux déterminants du vote stratégique, la partisanerie, l'intensité des préférences et la sophistication politique sont des variables qui, selon la littérature, ont démontré des effets significatifs. Pour ce qui est de la partisanerie politique, on observe que les électeurs qui se sentent proches d'un parti politique sont moins susceptibles de désertier stratégiquement leur premier choix, de même que les électeurs dont l'écart (*gap*) entre les deux premières options de préférences est élevé (Gschwend, 2007). Mesurée de différentes façons (niveau d'éducation, questions objectives de connaissance politique, etc.), la sophistication politique de l'électeur, pour sa part, augmente généralement la propension de ce dernier à voter de manière stratégique (Gschwend, 2007 ; Merolla et Stephenson, 2007), bien que Raymond M. Duch et Harvey D. Palmer (2002), tout comme André Blais et Thomas Gschwend (2011), n'aient pas obtenu de résultats significatifs sur ce point.

## Hypothèses

Par rapport à la proportion d'électeurs stratégiques, même si la littérature est abondante, notamment en contexte canadien (Blais *et al.*, 2001 ; Merolla et Stephenson, 2007 ; Gidengil *et al.*, 2012), comme aucune analyse ne s'est concentrée sur le Québec, aucun résultat particulier n'est attendu quant à la proportion globale d'électeurs stratégiques. Quant au modèle des déterminants du vote stratégique au Québec, les trois hypothèses suivantes sont formulées.

---

2. Une différence par rapport aux systèmes majoritaires a trait aux électeurs qui votent pour une option stratégique dans le but que celle-ci franchisse le seuil en place (par exemple, 5 % en Allemagne) et puisse ainsi former une coalition avec l'option préférée dans l'optique de bloquer un pire choix, ce qui correspond tout à fait à la définition d'un vote stratégique.

*Hypothèse 1 : Un électeur partisan est moins susceptible de voter stratégiquement*

Plus précisément, un électeur partisan (c'est-à-dire qui se sent proche d'un parti politique provincial) voit un coût plus élevé à désert son premier choix et à voter pour un autre parti et, en ce sens, est moins susceptible de voter pour une autre option (Gschwend, 2007).

*Hypothèse 2 : Plus l'électeur est sophistiqué, plus il a tendance à voter stratégiquement*

La logique derrière cette hypothèse est que les électeurs sophistiqués sont plus à même de comprendre la façon dont le système électoral fonctionne et donc d'estimer les chances de l'emporter des candidats (Blais et Turgeon, 2004).

*Hypothèse 3 : Plus l'intensité des préférences entre la première et la deuxième option est grande, moins l'électeur est susceptible de désert son premier choix*

En effet, un électeur avec un plus grand *gap* de préférences entre ses deux premières options voit un plus grand coût à désert son premier choix et est donc plus enclin à voter de manière sincère (Gschwend, 2007).

**Méthodologie, indicateurs et opérationnalisation des variables**

Pour répondre aux objectifs de recherche et tester les hypothèses, les données d'un sondage Internet conduit au Québec par la firme Harris International dans le cadre du projet Making Electoral Democracy Work (Blais, 2010) sont mobilisées. Une première vague conduite durant la dernière semaine de la campagne électorale (23 août au 3 septembre 2012) a permis de rejoindre 1014 répondants et 747 d'entre eux ont répondu à une deuxième vague, postélectorale, qui s'est déroulée pendant les trois semaines suivant le scrutin (du 5 au 25 septembre 2012).

En fonction de la définition du vote stratégique préalablement établie, trois indicateurs sont centraux dans l'identification des électeurs stratégiques : le classement (*ranking*) des préférences pour chaque parti, la perception de l'électeur quant aux chances des partis de l'emporter et le vote rapporté.

Les préférences des électeurs sont mesurées par une seule question, sous-divisée en six évaluations correspondant à une note allant de zéro à dix pour chacun des six partis les plus importants au Québec (Parti libéral du Québec, Parti québécois, Coalition Avenir Québec, Québec solidaire, Parti vert et Option nationale). Comme il est possible que certains répondants soient ambivalents et attribuent une note identique aux deux options préférées, une question discriminante est utilisée. À ceux qui indiquent une égalité en termes de préférences, il est demandé : « Globalement, quel parti

préférez-vous? » La réponse permet ainsi de trancher et d'imputer un premier choix à ces répondants. La deuxième variable, à savoir les perceptions de l'électeur quant aux chances de l'emporter des candidats locaux (au niveau de la circonscription), est également mesurée par une seule question sous-divisée en six évaluations, alors que le répondant indique un score de zéro (aucune chance de gagner) à dix (certain de gagner) en fonction de sa perception des chances de l'emporter de chaque candidat des six partis politiques provinciaux, et ce, toujours à l'échelle de la circonscription. La troisième variable consiste au vote rapporté dans la vague postélectorale où il est simplement demandé aux répondants pour qui ils ont voté lors de la dernière élection.

### Résultats descriptifs

L'identification des électeurs stratégiques repose sur une opération en deux temps (Blais et Nadeau, 1996). D'une part, il est nécessaire d'identifier les électeurs concernés par le vote stratégique, c'est-à-dire ceux qui se trouvent dans un contexte où ils ont des incitatifs à adopter un tel comportement politique. Ce sont plus précisément les électeurs dont le premier choix n'est perçu ni comme étant celui le plus susceptible de l'emporter, ni le deuxième en tête – autrement dit, il s'agit d'une option qui n'est pas viable. En 2012, cette situation concernait 34 % des électeurs. C'est donc dire que 66 % des électeurs n'avaient aucun incitatif à voter de manière stratégique et avaient tout intérêt à voter sincèrement.

Le deuxième temps consiste à cerner qui (parmi ce 34 % d'électeurs qui avaient intérêt à voter stratégiquement) a bel et bien opté pour une coordination. Presque un électeur sur deux faisant partie de ce 34 % a finalement voté pour son premier choix, laissant ainsi une proportion globale de 17,8 % d'électeurs n'ayant *pas* voté pour leur premier choix. Mais ce 17,8 % n'est pas la proportion d'électeurs stratégiques, puisque, suivant la définition préalablement établie, un électeur doit voter pour le parti qu'il préfère (ou déteste le moins) parmi les deux partis qu'il estime avoir les meilleures chances de gagner dans sa circonscription. En ajoutant cette restriction nécessaire d'un point de vue théorique, 8,4 % des votes peuvent être dits stratégiques<sup>3</sup>. Plusieurs raisons expliquent que certains électeurs n'ayant pas voté pour leur premier choix (17,8 %) ne sont pas dits stratégiques en fonction de la définition rigoureusement établie. Certains électeurs peuvent avoir voté pour le candidat local plutôt que le parti, mais, surtout, les électeurs peuvent avoir changé de préférence entre le moment où ils répondent à la première et la

---

3. Ce résultat ne diffère pas significativement lorsqu'on utilise une pondération prenant en compte l'âge, le sexe, l'éducation, la région, la langue et le vote rapporté des répondants – puisque, dans ce cas, la proportion de vote stratégique est de 8,6 %.

deuxième vague de sondage. Le tableau 1 résume les étapes permettant de cerner cette proportion d'électeurs stratégiques.

TABLEAU 1

### Étapes de calcul du vote stratégique

Proportion globale d'électeurs concernés par le vote stratégique (le parti préféré n'est pas parmi les deux partis qui, aux yeux de l'électeur, ont le plus de chances de gagner dans sa circonscription)	Proportion globale d'électeurs concernés par le vote stratégique et n'ayant pas voté pour leur parti préféré	Proportion globale d'électeurs ayant voté stratégiquement pour le parti préféré parmi les deux partis qui, aux yeux de l'électeur, ont le plus de chances de gagner dans sa circonscription
34%	17,8%	8,4%

Les résultats obtenus peuvent être cadrés de deux façons. Premièrement, si l'on se concentre sur la proportion d'électeurs stratégiques par rapport à l'ensemble de l'électorat, on peut affirmer qu'avec 8,4 % d'électeurs, la croyance populaire voulant que le mode de scrutin majoritaire actuel fait en sorte que les Québécois désertent massivement leur premier choix est fautive et que, somme toute, il s'agit d'un comportement électoral restreint. Deuxièmement, on pourrait se concentrer seulement sur la proportion d'électeurs stratégiques parmi les gens qui étaient concernés (Alvarez *et al.*, 2006), c'est-à-dire ceux qui avaient des incitatifs à se coordonner. Suivant une telle perspective, on peut affirmer que pratiquement un électeur sur quatre (24,7 %) qui avait intérêt à voter stratégiquement l'a fait.

Dans cet article, le premier cadrage, qui propose une vision de l'ensemble de l'électorat, est davantage approprié. Et même s'il ne s'agit que de 8,4 % de l'électorat, cette proportion peut s'avérer cruciale, surtout lorsque, comme en 2012, il y avait moins de un point d'écart entre les deux partis principaux. De plus, cet estimé est supérieur au  $\pm 5\%$  observé dans les études antérieures citées précédemment, et ce, peu importe le mode de scrutin.

Bien que les données utilisées soient trop limitées en termes d'observation d'électeurs stratégiques pour élaborer un tableau exhaustif où il serait possible d'évaluer de quels partis vers quels partis se sont transférés ces votes, il est possible avec suffisamment d'assurance d'affirmer que les grands partis en sont les principaux bénéficiaires. En effet, dans 80 % des cas, les votes stratégiques identifiés proviennent d'électeurs supportant de plus petits partis, mais qui ont voté stratégiquement pour l'un des trois partis principaux (PQ, PLQ, CAQ).

Dans l'ensemble, ces 8,4 % de votes stratégiques apparaissent toutefois comme étant relativement faibles, ce qui peut s'expliquer, entre autres choses, par la partisanerie. En effet, les électeurs, et surtout les partisans des tiers partis, font généralement preuve de *wishful thinking* envers leur parti



préféré (Blais, 2002; Blais et Turgeon, 2004), si bien qu'ils croient massivement que leur parti est en tête ou, à tout le moins, est en seconde place et fait office du parti le plus à même de battre le rival en tête. Par exemple, les électeurs de la CAQ ont indiqué, à 90 %, qu'ils estimaient que leur parti était soit premier, soit deuxième dans la course, alors que la réalité était tout autre : en utilisant les données du directeur général des élections, on observe que la CAQ était en tête ou deuxième dans seulement 56,8 % des comtés (contrairement au 90 %). Même chose du côté d'Option nationale, puisque 24,6 % de ses partisans percevaient leur parti comme étant dans la course alors que ce n'était le cas que dans 0,8 % des circonscriptions (un comté où le parti s'est classé deuxième). Bref, la partisanerie amène souvent au *wishful thinking* qui, par voie de conséquence, fait en sorte que les électeurs surestiment les chances de l'emporter de leur premier choix et, du même coup, ne considèrent pas leur vote comme étant « perdu » ou inutile. Mais pour davantage d'explications quant aux variables individuelles et contextuelles qui augmentent (ou non) la propension à voter stratégiquement, il y a tout lieu de songer à tester les hypothèses quant aux déterminants du vote stratégique.

### Un modèle des déterminants du vote stratégique

Le modèle statistique présenté au tableau 2 est une régression logistique sur l'ensemble des personnes ayant répondu aux questions nécessaires dans les deux vagues et a comme variable dépendante le fait de voter de manière non stratégique ou stratégique (codés 0 et 1). Suivant plusieurs auteurs (Zaller, 1992; Gschwend, 2007, entre autres), la mesure de sophistication consiste en un index construit à partir de quatorze questions objectives. Plus précisément, il s'agit de demander aux répondants d'identifier des images de leaders connus tels que Jean Charest ou Pauline Marois et d'associer des promesses et des slogans électoraux aux partis respectifs<sup>4</sup>. La moyenne de sophistication politique des répondants est de 7,31 et l'écart-type, de 2,51. La mesure « écart des préférences » consiste pour sa part en la simple différence entre les préférences attribuées à la première et à la deuxième option. Par exemple, si le répondant octroie 9/10 à son premier choix et 7/10 à son deuxième, la variable pour ce répondant prend la valeur de 2. La moyenne de la distribution pour cette variable est de 2,34 et l'écart-type est de 2,35. Quant à la partisanerie, si le répondant répond oui à la question « De façon générale, vous sentez-vous proche d'un parti politique provincial au Québec ? », celui-ci est compté comme étant partisan. S'il répond non, il est classé non-partisan; 58 % des répondants ont indiqué qu'ils sentaient proches d'un parti, alors que 42 % ont répondu l'inverse.

---

4. L'ensemble des questions de sophistication politique se trouvent en annexe.

TABLEAU 2

**Les déterminants du vote stratégique**

	Coefficient standardisé de 0 à 1 (erreur standard)	Rapport de cote
Sophistication politique	-0,373 (1,161)	0,688
Écart des préférences	-3,301** (1,349)	0,036
Partisanerie	-0,718* (0,405)	0,487
Sexe (féminin)	-0,206 (0,417)	
Âge	0,016 (0,015)	
Constante	-2,269** (0,994)	
Pseudo R <sup>2</sup>	0,061	
N	425	

\*\* p < 0,05; \* p < 0,10

D'entrée de jeu, l'écart des préférences entre les deux options préférées est aussi significatif et influence de manière importante la propension individuelle à voter stratégiquement. En effet, une augmentation d'un point d'écart entre le premier et le deuxième choix réduit de 96,4 % la probabilité que l'électeur déserte stratégiquement son premier choix. La présente analyse confirme (et est la première à le faire) donc l'hypothèse de Gschwend (2007) qui avait testé cette variable. Par ailleurs, la partisanerie a un effet significatif dans le sens attendu : par rapport à un non-partisan (ou l'inverse), un électeur qui se sent proche d'un parti politique provincial est 51,3 % moins susceptible de voter stratégiquement. Ce résultat est tout à fait cohérent avec l'idée selon laquelle un partisan perçoit comme étant plus coûteux le fait de désertir son premier choix du fait qu'il se sente proche de ce dernier. Finalement, contrairement à la deuxième hypothèse, le niveau de sophistication n'a pas d'influence significative, ce qui est étonnant (et contraire aux attentes théoriques), mais n'est toutefois pas unique, puisque Duch et Palmer (2002) et Blais et Gschwend (2011) avaient également obtenu des résultats nuls quant au niveau de sophistication politique. Ces résultats sont robustes et résistent à l'inclusion de variables contrôles telles que l'éducation et le niveau de revenu, dont l'inclusion fait toutefois chuter le nombre d'observations.

## Conclusion

Cette recherche est la première qui analyse le vote stratégique au Québec, un thème pourtant très populaire dans le discours public, mais beaucoup moins dans la littérature scientifique. Le premier objectif consistait à cerner la proportion d'électeurs stratégiques. À cet effet, même si près de un électeur sur deux ayant des incitatifs opte pour une coordination stratégique, ce comportement politique n'est adopté que par 8,4 % de l'ensemble de l'électorat. Le fait que les partisans surestiment les chances de l'emporter de leur candidat préféré est un facteur qui explique en bonne partie le peu de votes stratégiques. Le deuxième objectif de cette recherche consistait à examiner les variables individuelles qui influencent la propension d'un électeur à voter stratégiquement. Tel qu'anticipé, le fait d'être partisan et d'avoir un plus grand écart des préférences entre les deux options préférées augmente la probabilité de voter stratégiquement. Toutefois, l'hypothèse par rapport à la sophistication politique est infirmée, puisque les résultats ne sont pas significatifs.

Ces résultats ont le mérite de fournir un premier point d'ancrage pour de futures comparaisons quant au vote stratégique au Québec, mais présentent aussi une limite importante par le fait qu'ils ne tiennent compte que d'une seule élection. D'autres analyses portant sur différentes élections permettraient d'établir si la proportion d'électeurs stratégique de 2012 est un cas typique ou si, au contraire, il y a généralement plus ou moins d'électeurs stratégiques.

## Bibliographie

- Abramson, Paul, John Aldrich, André Blais, Matthiew Diamond, Abraham Diskin, Indridi Indridason, Daniel Lee et Renan Levine, 2010, « Comparing Strategic Voting under FPTP and PR Systems », *Comparative Political Studies*, vol. 43, n° 1, p. 61-90.
- Alvarez, Michael, Frederick Boehmke et Jonathan Nagler, 2006, « Strategic Voting in British Elections », *Electoral Studies*, vol. 25, n° 1, p. 1-19.
- Bastien, Frédéric, Éric Bélanger et François Gélinau (sous la dir. de), 2013, *Les Québécois aux urnes*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- Bélanger, Éric et Richard Nadeau, 2009, *Le comportement électoral des Québécois*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- Blais, André, 2002, « Why Is There so Little Strategic Voting in Canadian Plurality Rule Elections? », *Political Studies*, vol. 50, n° 3, p. 445-454.
- Blais, André, 2010, « Making Electoral Democracy Work », *Electoral Studies*, vol. 29, n° 1, p. 169-170.
- Blais, André et Richard Nadeau, 1996, « Measuring Strategic Voting: a Two-step Procedure », *Electoral Studies*, vol. 15, n° 1, p. 39-52.
- Blais, André et Thomas Gschwend, 2011, « Strategic Defection across Elections, Parties, and Voters », dans Russell J. Dalton et Christopher J. Anderson (sous la dir. de), *Citizens, Context, and Choice: How the Political Context Shapes Electoral Behavior*, Oxford, Oxford University Press, p. 176-193.

- Blais, André et Mathieu Turgeon, 2004, « How Good Are Voters at Sorting Out the Weakest Candidate in Their Constituency? », *Electoral Studies*, vol. 23, n° 3, p. 455-461.
- Blais, André, Richard Nadeau, Elisabeth Gidengil et Neil Nevitte, 2001, « Measuring Strategic Voting in Multiparty Plurality Elections », *Electoral Studies*, vol. 20, n° 3, p. 343-352.
- Cox, Gary W., 1997, *Making Votes Count. Strategic Coordination in the World's Electoral Systems*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Downs, Anthony, 1957, *An Economic Theory of Democracy*, New York, Harper Collins.
- Duch, Raymond M. et Harvey D. Palmer, 2002, « Strategic Voting in Post-Communist Democracy », *British Journal of Political Science*, vol. 32, n° 1, p. 63-91.
- Durand, Claire, 2013, « Les sondages et l'élection québécoise de 2012 », dans Frédéric Bastien, Éric Bélanger et François Gélinau (sous la dir. de), *Les Québécois aux urnes*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, p. 163-176.
- Gidengil, Elisabeth, Neil Nevitte, André Blais, Joanna Everitt et Patrick Fournier, 2012, *Dominance and Decline. Making Sense of Recent Canadian Elections*, Toronto, University of Toronto Press.
- Godbout, Jean-François, 2013, « Les élections au Québec de 1973 à 2012 », dans Frédéric Bastien, Éric Bélanger et François Gélinau (sous la dir. de), *Les Québécois aux urnes*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, p. 23-43.
- Gschwend, Thomas, 2007, « Ticket-splitting and Strategic Voting under Mixed Electoral Rules: Evidence from Germany », *European Journal of Political Research*, vol. 46, n° 1, p. 1-23.
- Lawlor, Andrea et Frédéric Bastien, 2013, « La campagne vue par la presse écrite », dans Frédéric Bastien, Éric Bélanger et François Gélinau (sous la dir. de), *Les Québécois aux urnes*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, p. 109-122.
- Merolla, Jennifer et Laura Stephenson, 2007, « Strategic Voting in Canada: A Cross-time Analysis », *Electoral Studies*, vol. 26, n° 2, p. 235-246.
- Zaller, John, 1992, *The Nature and Origins of Mass Opinion*, Cambridge, Cambridge University Press.

## Annexe

Questions de sophistication politique (1 point par bonne réponse, en caractère gras)

A- « Pouvez-vous indiquer quel parti est associé à quel slogan ? »

1. « À nous de choisir »

- a) Parti libéral du Québec
- b) Parti québécois**
- c) Québec solidaire
- d) Coalition Avenir Québec – Équipe François Legault
- e) Option nationale
- f) Parti vert
- g) Autre parti
- h) Ne sait pas

2. « Debout »

- a) Parti libéral du Québec
- b) Parti québécois
- c) Québec solidaire**
- d) Coalition Avenir Québec – Équipe François Legault
- e) Option nationale
- f) Parti vert
- g) Autre parti
- h) Ne sait pas

3. « ON peut mieux pour le Québec »

- a) Parti libéral du Québec
- b) Parti québécois
- c) Québec solidaire
- d) Coalition Avenir Québec – Équipe François Legault
- e) Option nationale**
- f) Parti vert
- g) Autre parti
- h) Ne sait pas

4. « Pour le Québec »

- a) Parti libéral du Québec**
- b) Parti québécois
- c) Québec solidaire
- d) Coalition Avenir Québec – Équipe François Legault
- e) Option nationale
- f) Parti vert
- g) Autre parti
- h) Ne sait pas

5. « C'est assez, faut que ça change »

- a) Parti libéral du Québec
- b) Parti québécois
- c) Québec solidaire
- d) Coalition Avenir Québec – Équipe François Legault**
- e) Option nationale
- f) Parti vert
- g) Autre parti
- h) Ne sait pas

6. « Une voix différente. Un changement durable »

- a) Parti libéral du Québec
- b) Parti québécois
- c) Québec solidaire
- d) Coalition Avenir Québec – Équipe François Legault
- e) Option nationale
- f) Parti vert**
- g) Autre parti
- h) Ne sait pas

B- « Vous trouverez ci-dessous les noms de cinq (5) partis politiques et les photos de neuf (9) personnes différentes. Cinq (5) de ces personnes sont des chefs de parti aux élections québécoises. Veuillez s'il vous plaît associer autant de chefs avec leur parti en utilisant votre souris pour bouger le curseur. Si vous n'êtes pas certain de quel chef est associé avec quel parti, veuillez déplacer le curseur à l'option 'ne sait pas'. »

Photo de Jean Charest : Parti libéral du Québec

Photo de Pauline Marois : Parti québécois

Photo d'Amir Khadir OU de Françoise David : Québec solidaire

Photo de François Legault : Coalition Avenir Québec

Photo de Jean-Martin Aussant : Option nationale

C- Durant la campagne, quel parti a promis... ?

- a) d'instaurer une taxe sur les surprofits des compagnies minières. **Parti québécois**
- b) que les parents québécois pourront bénéficier de cinq jours de congés payés pour s'occuper de leurs enfants. **Coalition Avenir Québec**
- c) d'accorder 100 \$ aux parents ayant des enfants inscrits à l'école primaire publique pour l'achat de matériel scolaire. **Parti libéral du Québec**